

Le 23 avril 2014

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (ENGLISH VERSION)

Que font les gestionnaires des services éducatifs au secteur des jeunes?



Ces gestionnaires sont responsables de l'organisation des services pour les élèves du territoire de la commission scolaire. Ces responsabilités sont précisées dans la *Loi sur l'instruction publique*. Au-delà des aspects organisationnels, les gestionnaires de services éducatifs ont à cœur la réussite des élèves. Depuis quelques années, le MELS, par le biais des conventions de partenariat, établit des cibles quant au taux de diplomation selon les particularités des commissions scolaires. Les gestionnaires des services éducatifs sont au cœur de l'application de la convention de partenariat notamment par le soutien et le travail de collaboration avec les écoles.

La réussite des élèves, leur priorité

Les cadres des services éducatifs soutiennent les équipes-écoles dans l'application des programmes. Ainsi, par le biais d'équipes de conseillères et conseillers pédagogiques, ils offrent un plan de formation soit sur des aspects des programmes ou sur des contextes d'apprentissage variés et diversifiés ou encore sur l'intégration des TIC dans les situations d'apprentissage. Le soutien porte sur l'évaluation des apprentissages. Les cadres des services éducatifs peuvent également conseiller sur la grille-matières de façon à s'assurer que les élèves fassent les apprentissages dans toutes les matières obligatoires pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

Les cadres des services éducatifs s'assurent que les directions d'établissement maîtrisent les règles du régime pédagogique. À cet égard, ils transmettent les informations sur les modifications aux encadrements – régime pédagogique, cadres d'évaluation des apprentissages, dispositions pour le bulletin.

Afin de répondre aux besoins de tous les élèves, les gestionnaires des services éducatifs déterminent les structures de scolarisation des élèves présentant des handicaps ou des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA); ils soutiennent aussi, par le biais d'une équipe de conseillères et conseillers pédagogiques, les intervenants du milieu dans l'intervention auprès de cette clientèle – l'identification des difficultés, le choix de moyens d'intervention les plus appropriés aux caractéristiques des élèves, etc.

Le soutien à l'apprentissage du français

Les gestionnaires des services éducatifs organisent aussi les modalités du soutien à la francisation auprès des élèves issus de l'immigration et des élèves anglophones scolarisés en français. À cet égard, la Commission professionnelle des services éducatifs a récemment produit un avis sur l'impact du changement des règles budgétaires pour le financement des services de soutien à l'apprentissage du français.

Maternelle 4 ans

Le MELS soutient les milieux par différents moyens, par exemple la *Stratégie d'intervention Agir autrement*. Cette stratégie dédiée aux écoles en milieu défavorisé vise à utiliser les meilleures pratiques pour soutenir la réussite des élèves de ces milieux. Au-delà de la répartition des ressources entre les écoles concernées, les

gestionnaires des services éducatifs mettent en place les modalités de soutien à ces écoles. Depuis l'année scolaire 2013-2014, s'ajoute la mise en place de la maternelle 4 ans temps plein en milieu défavorisé, une mesure qui s'appuie sur des recherches démontrant l'importance d'agir tôt auprès des clientèles vulnérables.

Collaboration à la recherche

La complexité des dossiers et des clientèles des services éducatifs nécessite des travaux de recherche et de développement, ce qui se traduit souvent par des collaborations entre les universités et les commissions scolaires. Ainsi, les gestionnaires des services éducatifs ont joué un rôle central pour aider les chercheurs à développer et à mettre en œuvre des projets du *Programme de soutien à la formation continue du personnel scolaire*, soit en les initiant, soit en s'y associant.

Coordination des équipes de professionnels

En plus des équipes de conseillers pédagogiques, les gestionnaires des services éducatifs coordonnent des équipes de professionnels et organisent la répartition de ces ressources dans les écoles. Ainsi, ils sont responsables des professionnels assurant les services complémentaires : psychologues, orthophonistes, psychoéducateurs, conseillers d'orientation, animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire, bibliothécaires.

L'organisation scolaire et la reddition de comptes au MELS

Selon la structure choisie par les commissions scolaires, l'organisation scolaire peut être assumée par les gestionnaires des services éducatifs ou constituer un service en soi. Les gestionnaires responsables s'assurent que la déclaration de clientèle est la plus exacte possible et prévoient l'organisation de chacune des écoles en termes de nombre de groupes et nombre de ressources enseignantes, tout en respectant les règles des conventions collectives concernant les ratios ou la pondération a priori. Opération complexe et minutieuse!

Enfin, en fonction de l'ensemble des dossiers portés par les gestionnaires des services éducatifs, vient aussi la reddition de comptes qui y est associée! Les travaux en cours actuellement sur la bureaucratie dans le système scolaire ont révélé que ces gestionnaires étaient responsables de la majorité des mesures générant la demande d'allocation et la reddition de comptes.



Équipe de production

Rédaction: Aline Boulanger

Collaboration à la rédaction: Suzanne Lily Roy

Coordination, révision et mise en page: Lyne Lagacé

Réalisation et diffusion: AQCS

aqcs.ca

Les cadres scolaires sont un rouage essentiel du réseau québécois de l'éducation.

1195, avenue Lavigerie, bureau 170, Québec (Québec) G1V 4N3
Téléphone : 418 654-0014 Télécopieur : 418 654-1719 aqcs.ca